

Publicité / atelier

(Décret Paysage 2013)

Cycle : **Bloc 2 Master Approfondi** (Maser 120 crédits)

Option : Publicité

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 450 h

Crédit : 15

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Michèle Arnold, michele.arnold@esavl.be
Gilles Banneux, gilles.banneux@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

■ Sur une thématique de son choix, l'étudiant sera capable de conduire son propre programme de recherches et d'expérimentations, de planifier son projet personnel et cela avec les moyens et le langage visuel qu'il se sera construit.

Faisant ici la synthèse des compétences acquises, son travail de recherche accordera une place essentielle à la création, à l'invention...

Ayant développé une aptitude à produire des solutions inédites, le temps sera alors venu pour l'étudiant de défendre, d'argumenter, de justifier son travail et cela quel que soit le domaine envisagé et ainsi se mettre en accord avec

le commanditaire (fictif ou non).

L'esprit de chercheur servira toujours les professionnels de demain.

- produire un graphisme responsable et de qualité ;
- mise à l'épreuve des acquis (savoir) à travers la réalisation du projet personnel (savoir-faire) ;
- exposer et justifier ses références (tout créateur se définit par rapport à ses références) ;
- défendre son vocabulaire et sa grammaire formels, dire sa singularité ;
- analyser, comprendre le contexte création/commande ;
- planifier toutes les phases de production de ses projets ;
- mettre en œuvre les principes de production, de réception et de diffusion (papier ou numérique) ;
- jongler avec les trois logiciels : Illustrator, Photoshop, InDesign.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

■ Plus que la transmission de connaissances techniques, c'est l'expérience et le savoir-faire de spécialistes qui accompagnent l'étudiant dans la conception et la réalisation de son projet de diplôme. L'enseignant, entouré de professionnels intervenants extérieurs, donne les moyens de penser la conception, la reproduction et la diffusion de la création graphique...

Le *Travail de fin d'étude* sera en quelque sorte le journal de bord du projet de diplôme, l'occasion de présenter la méthodologie et le processus mis en œuvre.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

■ La pédagogie est pensée comme soutien au projet personnel de l'étudiant, le Bloc 2 Master Approfondi (Master 120 crédits) est abordé comme une école du faire et est ainsi orienté vers l'expérimentation et la pratique de la chose imprimée... traditionnelle ou numérique. Cette cinquième année ose la spécialisation, c'est aussi une année de synthèse consacrée à la finalisation du projet de diplôme et de son journal de bord le Travail de fin d'étude.

- partir de la singularité de l'étudiant ;
- guider l'étudiant dans ses recherches et ses expérimentations ;

- encourager la prise de notes (à conserver dans un carnet d'idées) ;
- pratiquer le dialogue (discussions, débats collectifs) ;
- organiser le suivi personnalisé de chaque étudiant ;
- recourir à des exemples (choisis dans les métiers de la communication visuelle, de la publicité) ;
- provoquer des rencontres avec des professionnels : visites d'ateliers, d'expositions (en fonction des agendas et de l'actualité culturelle) ;
- conférences, séminaires, cours ponctuels donnés par des spécialistes viennent élargir la diversité des enseignements.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

■ Le travail sera apprécié pour ses qualités de sensibilité, de maturité et de présence, témoignant au-delà du simple exercice d'école, de l'entrée dans une véritable démarche créative de conception. Dans cette optique, la présence au cours et le dialogue avec les enseignants sont des éléments essentiels au bon déroulement de l'année, ils doivent permettre à l'étudiant de préciser ses objectifs et les moyens mis en œuvre afin de les matérialiser.

Critères d'évaluation

- Des évaluations continues sont organisées dans le courant de l'année académique, ces évaluations permettent d'apprécier la motivation et l'engagement de l'étudiant dans la réalisation de ses projets, les cotations lui sont communiquées et commentées.
- Évaluation par un jury (externe) artistique de fin d'année, constitué de professionnels.

PRÉ-REQUIS

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) : *Publicité / atelier*
Bloc 1 Master Approfondi.

CO-REQUIS

Aucun.